

**Assemblée générale**

Distr. générale
16 octobre 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Deuxième Commission

Point 12 de l'ordre du jour

Rapport du Conseil économique et social

**Projet de déclaration ministérielle du débat de haut niveau
de 2002 du Conseil sur la mise en valeur des ressources
humaines, notamment dans les domaines de la santé
et de l'éducation, et sa contribution au développement**

Note du Secrétariat

Le Conseil économique et social a adopté le projet de déclaration ministérielle de son débat de haut niveau de 2002, où est souligné le rôle décisif qu'il a à jouer en continuant à mettre l'accent sur la mise en oeuvre et le financement du développement des ressources humaines dans le cadre des fonctions dont il est chargé en matière d'intégration et de coordination des grands sommets et conférences des Nations Unies. Le Conseil est invité à se mobiliser et à encourager le système des Nations Unies à prendre des mesures dûment coordonnées en vue de mettre en oeuvre la déclaration, laquelle est présentée à l'Assemblée générale à titre de contribution au suivi des grandes conférences et réunions au sommet des Nations Unies, et notamment du Sommet du Millénaire.

